

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Ma
b

08155584

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

22 09 2008

Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/09/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0443.956.726

Dénomination

(en entier) : **VITIELLO**

Forme juridique : société anonyme

Siège : 4651 HERVE (Battice), rue de Nazareth, 11

Objet de l'acte : **POUVOIRS DE REPRESENTATION - MODIFICATION ARTICLE 20 DES STATUTS**

Il résulte d'acte dressé par Maître Eric HANSEN, Notaire à la résidence de HERVE, le quatre septembre deux mil huit, portant la mention d'enregistrement « Enregistré à Herve, le huit septembre 2008, Vol. 5/21, Fol. 63, Case 7. deux rôles - renvoi Reçu vingt-cinq euros. Le Receveur (s) FATICONI P. », et contenant procès verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme « VITIELLO », ayant son siège social à 4651 HERVE (Battice), rue Nazareth, 11, immatriculée à la BCE sous le numéro 0443.956.726 Société constituée suivant acte reçu par le notaire Alain DELIEGE à Chênée, en date du vingt-huit mars mil neuf cent nonante et un, publié à l'Annexe au Moniteur Belge du quatorze mai suivant sous le numéro 910514-163, dont les statuts ont été modifiés à diverses reprises et pour la dernière fois aux termes d'un procès verbal d'assemblée générale dressé par Maître Jean-Michel GAUTHY, notaire associé de la SPRL « DE BLOCK & GAUTHY-Notaires Associés », ayant son siège à Herstal, en date du douze mars deux mil quatre, publié à l'annexe au Moniteur Belge du quinze avril suivant sous le numéro 04057845, que les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

1) Modification de l'article vingt des statuts

L'assemblée décide d'ajouter à l'article vingt des statuts, après les mots "en défendant" le texte suivant : « par l'Administrateur délégué, agissant seul, ou ... »

2) Pouvoirs au conseil d'administration

L'assemblée confère au conseil d'administration, tous pouvoirs aux fins d'exécution des résolutions qui précèdent.

Pour extrait analytique conforme

Eric HANSEN
Notaire

Déposés en même temps :

- expédition du procès verbal d'assemblée
- statuts coordonnés